

## DÉPLOIEMENT INTERNET HAUTE VITESSE : VERS LE DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU

Mont-Laurier, le 20 novembre 2018 – La MRC d'Antoine-Labelle lance un deuxième appel d'offres public majeur cet automne quant au déploiement du réseau de fibres optiques dans la région, marquant du même coup des avancées de plus en plus concrètes dans ce projet.

Le déploiement Internet haute vitesse sur le territoire est un projet d'envergure qui comporte de nombreuses étapes. Heureusement, les démarches avancent à bon rythme et respectent l'échéancier global que la MRC s'est fixé. Voici un bref aperçu des étapes entreprises récemment et de celles à venir.

### Relevés de terrains et demandes de permis

Des équipes de la firme CIMA+ parcourent le territoire depuis l'été 2018 pour procéder aux relevés de chacun des poteaux de transport d'hydroélectricité sur lesquels les fibres optiques seront attachées. Cette étape permet à la fois de produire les plans pour les travaux de construction et de faire les demandes de permis auprès des propriétaires de structures, comme Hydro-Québec, Bell ou Télébec, pour l'installation de la fibre. L'autorisation pour chacun des poteaux doit impérativement être reçue et les travaux préparatoires requis sur certains poteaux doivent être réalisés par les propriétaires avant de déployer la fibre optique.

### Entente de partenariat entre la MRCAL et CTAL

Pour s'assurer de l'accessibilité aux services et de la qualité de ceux-ci pour les citoyens du territoire, la MRC d'Antoine-Labelle et CTAL, la coopérative de télécommunications d'Antoine-Labelle, ont convenu d'une entente de partenariat. Cette entente constitue un contrat de services par laquelle la MRCAL confie l'opération du réseau de fibres optiques à CTAL.

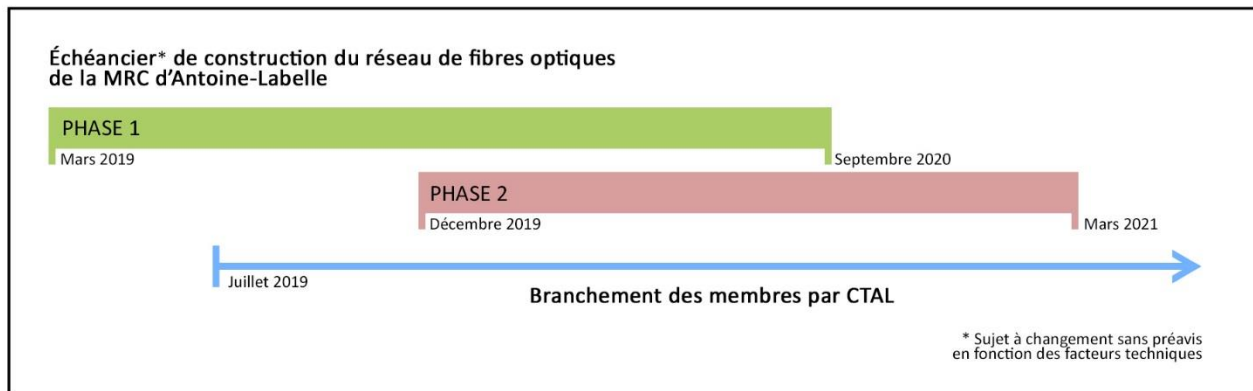
### Lancement de deux appels d'offres publics majeurs

En parallèle au processus d'obtention de permis, de nombreuses étapes avancent à un rythme soutenu. Un appel d'offres a été lancé le 15 octobre dernier pour l'aménagement de quatorze (14) centres de données. Cela consiste à l'achat et à l'installation des équipements qui permettront de transporter les données numériques et ainsi fournir les services Internet, de télévision et de téléphonie aux abonnés. Ces centres de données alimenteront des zones environnantes à leurs installations, nommées zones POP. Les travaux d'aménagement se termineront au printemps 2019 sur l'ensemble du territoire de la MRC.

Le deuxième appel d'offres public concerne le volet passif du réseau, soit le déploiement de la fibre optique jusqu'aux immeubles pour la phase 1. Il sera lancé au cours de la semaine du 19 novembre et sera octroyé avant la fin février 2019.

### Déploiement en deux phases

Les 1 900 km de fibres optiques seront déployés sur le territoire en deux phases qui se chevaucheront. La première phase de 900 km est celle qui fait l'objet de l'appel d'offres lancé en novembre 2018 et sa construction s'échelonne de mars 2019 à septembre 2020. La construction de la seconde phase, de 1 000 km, débutera en décembre 2019 et sera complétée en mars 2021.



Pour connaître la couverture des phases de construction du réseau de fibres optiques, ainsi que l'emplacement des centres de données et des zones POP, une carte est disponible au [www.brancherantoinelabelle.com/carte/](http://www.brancherantoinelabelle.com/carte/).

### L'ordre de déploiement du réseau

L'ordre de déploiement pour la première phase sera déterminé peu avant le début des travaux de construction avec l'entrepreneur mandaté à la suite du processus d'appel d'offres public du volet passif. Cette planification sera basée sur l'obtention des permis et la réalisation des travaux préparatoires. Les informations relatives à cet échéancier seront publiées dans une cartographie interactive qui permettra à la population de connaître les dates estimées du déploiement dans leur secteur. Cette carte sera disponible au moment de connaître l'ordre de déploiement du réseau au [www.brancherantoinelabelle.com](http://www.brancherantoinelabelle.com) et sera mise à jour régulièrement.

### Abonnement au service Internet

CTAL assurera la fourniture de service à la population. Les premiers branchements par CTAL sont prévus à l'été 2019 et se poursuivront en même temps que le déploiement du réseau de fibres optiques. Pour plus d'informations, consultez [www.ctal.ca](http://www.ctal.ca).

### Brancher Antoine-Labelle

Rappelons que plus de 16 900 logements et commerces n'ont pas accès à une connexion Internet haute vitesse de 5 Mbps et plus sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif de fournir une connexion Internet haute vitesse à 16 478 d'entre eux, soit 97,5 %. Le réseau de fibres optiques sera déployé sur deux ans, entre mars 2019 et mars 2021.

Pour connaître l'avancement du projet et suivre les nouveautés, consultez le [www.brancherantoinelabelle.com](http://www.brancherantoinelabelle.com) et abonnez-vous à l'infolettre.

- 30 -

Source : Billie Piché  
Coordonnatrice aux communications  
819-623-3485 poste 123  
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca